

Requalification du centre-bourg : Acte 2

En 2017-2018, le Conseil municipal a approuvé la réalisation d'études permettant la mutation profonde du centre-bourg de Montrevel-en-Bresse en deux temps : côté Est dans un premier temps, Ouest dans un second. Les deux avant projets ont été présentés et ont fait l'objet d'une délibération en 2018, le deuxième avec la mention optionnelle afin de permettre un repositionnement si nécessaire du fait d'une échéance de réalisation plus lointaine.

Terminés en novembre 2019, les travaux sur le secteur grande rue / Place du 3 septembre ont permis de renouveler le paysage urbain de la commune, d'améliorer la qualité du stationnement et l'accès aux commerces, d'apaiser la circulation.

En octobre 2021, suite à la présentation du projet de requalification Ouest du centre urbain de Montrevel-en-Bresse (place De Gaulle et sa périphérie), les élus du Conseil municipal ont échangé sur les transformations programmées et leurs conséquences sur les circulations routières et cheminements piétons et vélos.

Le projet a fait l'objet d'une large validation, avec 17 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre.

Les principaux objectifs visés par ce projet sont les suivants :

- Proposer des espaces agréables et fonctionnels pour les habitants de Montrevel-en-Bresse et du territoire environnant.
- Favoriser les circulations cyclables et piétonnes et permettre un passage de la Voie verte en harmonie avec les espaces urbains traversés.
- Améliorer l'offre de stationnement permettant l'accès aux services et commerces.
- Valoriser les espaces publics par le renouvellement du mobilier urbain.
- Augmenter la végétalisation des espaces publics et limiter l'imperméabilisation des sols.
- Engager une évolution qualitative forte du secteur De Gaulle afin de créer une émulation pour des mutations futures (Pôle santé, nouveaux commerces, nouveaux logements...)

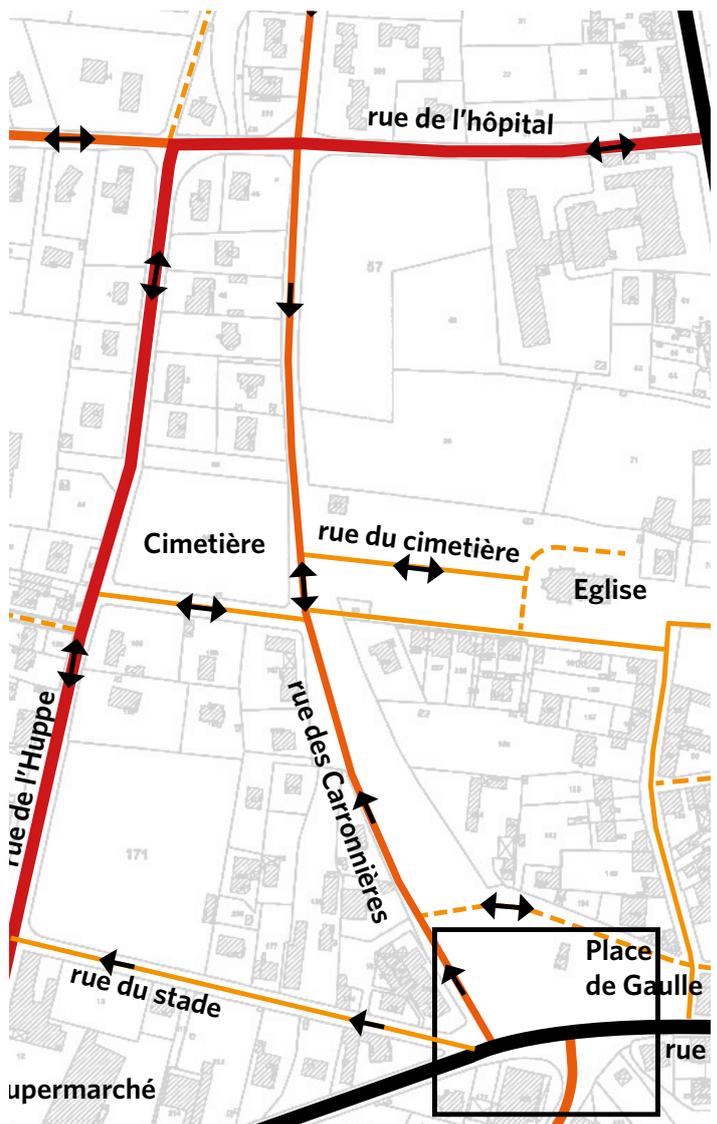
Les modalités de circulation évolueront dans ce contexte. La principale nouveauté : **le rond-point de la rue de la gare, dysfonctionnel, sera supprimé au profit d'un carrefour à cédez-le-passage.**

Conformément aux études menées par la société Ceryx Traffic System, cette évolution est rendue possible par une **reprise de la programmation des feux du carrefour RD28 / RD975 et une amélioration du plan de circulation**, voir plan ci-contre.

Un sol unifié entre le Monument aux Morts et les seuils des façades, propice au déploiement de terrasses et zones de chalandise, sera créé pour assurer **une mise en valeur accentuée de la zone ouest de la place De Gaulle et une continuité avec la rue des boucheries et la place de la Grenette.**

Une végétalisation qualitativement améliorée nécessitera la suppression des arbres en mauvais état sanitaire (11 répertoriés) et la **plantation de 56 nouveaux arbres**. La **perméabilité** des sols sera par ailleurs privilégiée ainsi que la **diversité végétale** avec une mixité des types de végétaux utilisés (arbres tiges, cépées, petits arbustes, graminées, vivaces, couvre-sols, bulbes, engazonnement...).

Le stationnement sur le secteur sera conforté par la création de **30 nouvelles places de stationnement (+37%)**.



Les **modes doux** seront privilégiés avec le passage de la Voie verte rendu intuitif par un alignement d'arbres et une continuité de parcours. Des aménagements seront réalisés pour à la fois **fluidifier la circulation et la sécuriser** (rétrécissement de largeurs de voirie, aménagement d'îlots centraux, création de zones d'arrêts de bus fonctionnels...).

Afin de réaliser les travaux sur une période de 8 mois, la circulation sur la RD28 sera coupée lors de sa reprise. Une déviation par routes départementales secondaires sera mise en place en amont de Montrevel-en-Bresse selon des modalités restant à définir avec le Conseil départemental. L'accès au centre-bourg et aux commerces sera maintenu.

Le budget de l'opération était estimé initialement à 3 000 000€ TTC. Objectif a été donné par la commune aux cabinets d'études de proposer un projet n'excédant pas **2 000 000€ TTC**. Le dernier projet présenté et validé par le Conseil municipal est conforme à la feuille de route rectifiée. Différentes demandes de subventions ont été et seront réalisées afin de limiter le reste à charge pour les finances de la commune. Les travaux débuteront dès ce printemps.

LE SAVIEZ VOUS ?

Le dossier d'avant-projet est disponible sur le site internet de la commune

Le projet s'affine, jour après jour. Voici à quoi devraient ressembler la Place de Gaulle et son pourtour demain



Parce que certains aménagements ne peuvent plus attendre, **des sanitaires automatiques seront installés en début d'année place de Gaulle** pour remplacer les sanitaires actuels inadaptés aux attentes des utilisateurs occasionnels.